

[Ouverture de la piscine](#)

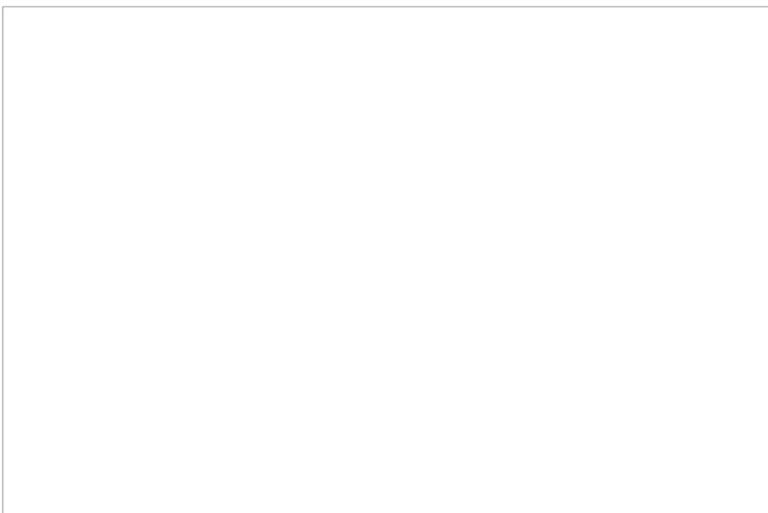
Bonne nouvelle pour les nageurs sevranais, la piscine municipale rouvre son bassin à compter du mercredi 1er juillet 2020, avec la mise en œuvre d'un protocole sanitaire et uniquement sur réservation.

Pendant et après le confinement, les équipes sur place sont restées très actives pour entretenir quotidiennement l'équipement municipal. Ils ont mis tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions lors de la réouverture de l'équipement, ce mercredi 1^{er} juillet. Vous pouvez désormais renouer avec les joies de la nage et autres activités aquatiques dans le respect des mesures sanitaires.

Un protocole sanitaire a donc été établi. Il est destiné à protéger les usagers de tout risque de contamination au Covid-19. Voici les principales règles à respecter :

- Réservation de son créneau en ligne sur <https://resanat.fr/covid/index.php?pisc=sevran> (24h à l'avance)
- Tarif unique de 1 euro et gratuit pour les moins de 4 ans
- Solarium et pataugeoire fermés
- Sacs et claquettes interdits (penser à ramener un sac en plastique pour les chaussures)
- Maillot de bain et bonnet toujours obligatoires
- Pièce d'identité obligatoire pour les tests de natation
- Pas de remboursement
- 1 parent pour 2 enfants maximum en bas âge
- Les enfants de moins de 10 ans sans parents ne sont pas autorisés à accéder à la piscine
- Douche savonnée obligatoire avant la séance
- Temps de baignade limité en fonction de l'activité
- Respect des horaires
- Ceintures et brassards en prêt

Le maintien de l'ouverture de la piscine est conditionné au respect de ces mesures prises pour la santé de tous. Merci de veiller à leur application pour permettre à chacun de profiter de cet équipement dès le 1^{er} juillet.



Jeudi 25 juin, la qualité de l'eau du bassin était testée avant l'ouverture au public. RAS, elle aura bien lieu le 1er juillet.

Publié le 26 juin 2020